

<https://www.paris-normandie.fr/id350206/article/2022-10-11/pres-de-port-jerome-sur-seine...>

Par Louise BOUTARD

🕒 15 min read

Près de Port-Jérôme-sur-Seine, une enseignante poussée à démissionner suite à sa maternité

Habitante de Petiville et enseignante passionnée, Morgane Leiras, envisage de démissionner dans les prochains jours. Professeure en lycée professionnel, elle est affectée dans l'Oise et ne peut pas rouler 4h30 chaque jour loin de son nouveau-né.



La jeune enseignante Morgane Leiras souhaite travailler plus proche de son fils

PARIS
NORMANDIE

Publié: 11 Octobre 2022 à 14h59 Temps de lecture: 3 min

Quatre heures trente de route. C'est le temps qui relit le domicile de Morgane Leiras, à [Petiville](#) et son lycée d'affectation, dans l'Oise. Une distance quotidienne qui paraît insurmontable à la jeune enseignante qui se voit donc forcée de démissionner.

À 29 ans, elle est pourtant passionnée par son métier. *« J'ai passé une licence en sciences de l'éducation en 2015 avant de travailler quelques années dans le commerce. Une passerelle m'a permis d'être contractuelle un an avant de passer le concours national que j'ai obtenu. L'année scolaire dernière, j'avais déjà beaucoup de route pour me rendre à mon lycée d'affectation, 2h30. Un peu moins pour l'université où je suivais les cours, à Amiens. J'ai tenu jusqu'au bout, malgré ma grossesse, c'était une année très chargée. J'ai pensé, peut-être naïvement, que ce serait seulement pour un an. »*

Des postes vacants

Pourtant fin août, son affectation se révèle encore plus éloignée. Pacsée, maman depuis juillet 2022, propriétaire d'une nouvelle maison encore en travaux, un an d'éloignement : la jeune femme espérait que son profil lui rapporterait suffisamment de points pour justifier un rapprochement en Normandie. Renseignée par des collègues, elle sait pourtant que des postes de professeurs d'économie gestion option commerce-vente sont recherchés dans la région.

Avec un conjoint ingénieur en CDI et surtout son nourrisson, Lisandre âgé de seulement 2 mois, la jeune mère ne souhaite pas s'éloigner autant cette année. *« Financièrement, ce n'est pas possible, je perdrais de l'argent en allant travailler, même chose en prenant un second logement. Le coût des trajets ne peut pas être pris en charge, nous avons un crédit sur la maison. Sans compter écologiquement... »* Morgane Leiras a toujours habité à Port-Jérôme-sur-Seine ou tout près. Elle ne souhaite pas s'éloigner. *« Je demande au moins la première année de mon fils. Il perd une professeure très motivée, alors qu'il y a des besoins. J'adore mon métier. Je cherche toujours des activités pratiques, ludiques. J'adore mes élèves et ils me le rendent bien. »*

Des algorithmes comptent les points

Morgane Leiras a cherché tous les recours possibles, auprès des rectorats des deux académies, une lettre au ministère de l'Éducation nationale, aux inspecteurs. « *Je suis passée deux fois en commission, tous mes recours ont été négatifs. Alors que l'Inspectrice doit embaucher des contractuels sur mon type de poste* ».

Morgane Leiras est en congé maternité jusqu'au 17 octobre 2022. Elle attend le tout dernier moment pour démissionner. « *Mon but n'est pas de critiquer mais de montrer les contradictions de ce système, où ce sont des algorithmes qui comptent les points, ça manque d'humain.* »

Lire aussi

[VIDEO. Le chanteur de Lillebonne Oceng Oryema interprète un titre inédit sur la scène du Havre](#)

[Gruchet-le-Valasse. Une conductrice grièvement blessée dans un accident avec un poids lourd](#)

[Les Meubles Lefebvre ont rejoint Saint-Jean-de-Folleville : un bel espace pour se développer](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Lycées Enseignants PETIVILLE \(Seine-Maritime\)](#) [Oise](#)

[A lire aussi](#)